



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Samedi 11 décembre 2021

Inauguration du nouveau siège du tribunal administratif de Marseille

**Par M. Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État,
en présence du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
préfet des Bouches-du-Rhône, de la présidente de la cour
administrative d'appel de Marseille, de la présidente du tribunal
administratif de Marseille et d'autres personnalités locales
attendues.**



Ces nouveaux locaux, dont l'aménagement s'achèvera d'ici peu, seront intégralement opérationnels à compter du 15 février 2022.



Le nouveau tribunal s'intègre dans l'opération « La Transat », programme immobilier réalisé par **Pitch Immo** au cœur du 2^{ème} arrondissement de Marseille.

Développé avec l'**agence d'architecture MAP**, le tribunal s'installe au n° 10 rue Mazenod, dans les anciens ateliers de la SNCM. Afin de conserver ce bâtiment historique protégé au titre du « site patrimonial remarquable », d'importants travaux de réaménagement ont été réalisés. Grâce à sa restructuration, l'esprit de cet ancien site industriel a ainsi été préservé. Le bâtiment est en effet doté d'une ossature métallique type Eiffel. Sa façade, caractéristique du début du XX^e siècle, est composée de pierres de tailles, de briques et de ferronneries. La salle des pas perdus bénéficie d'une verrière Eiffel restaurée laissant passer la lumière naturelle.

Le bâtiment d'origine, construit au début des années 1900, a été réaménagé par les architectes **Bastien Beguier** et **Mathieu Ménager**, de l'agence **Baïto**, qui ont souhaité rendre hommage à cette architecture industrielle marseillaise. Le rapport entre ancien et neuf y est équilibré pour former un ensemble homogène.

L'atmosphère discrète, efficace et pérenne des salles d'audiences reflète particulièrement les enjeux de notre époque. Linoléum, chêne et noyer vieilli, les matières sont naturelles et les couleurs sont douces et chaudes. Elles tendent plus que jamais vers une certaine intemporalité.